REPUBLIQUE FRANCAISE

(exécution de l'Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

VILLE D'ENGHIEN-LES-BAINS

A V I S

LE CONSEIL MUNICIPAL

se réunira le Jeudi 3 octobre 2019 à 20h45

à l'Hôtel-de-Ville

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 juillet 2019
- Communications de Monsieur le Maire
- Donner acte des décisions prises par le Maire
- Questions d'actualité

	Rapporteur
I. ADMINISTRATION GENERALE	
1. Délibération retrait ou maintien dans les fonctions d'adjoint de Xavier Caron	Monsieur le Maire
2. Élection d'un adjoint	Monsieur le Maire
3. Modification des membres représentants au sein des divers syndicats intercommunaux	Monsieur le Maire
4. Mise à jour des indemnités de fonction allouées aux élus locaux	Monsieur le Maire
5. Mise à jour du tableau des effectifs	Monsieur le Maire
II. AFFAIRES FINANCIERES	
6. Approbation d'un tarif unique pour l'accès à la patinoire et reversement des recettes a des associations	Madame MERCHAT
7. Approbation d'un tarif de 2 500 € pour l'exploitation du point restauration du village de Noël	Madame MERCHAT

III. AFFAIRES JEUNESSE ET SPORTS

8. Attribution de subvention exceptionnelle – participation aux Entretiens Médicaux d'Enghien les Bains	Monsieur HAIMART
9. Attribution des bourses complémentaires « passe ton permis 2019 »	Madame FERIEN

IV. AFFAIRES CULTURELLES

10. Convention de mécénat de la fondation Orange pour la création du MOOC « l'art et la création numérique »	Monsieur PENAVAIRE
11. Demande de subvention de la ville d'Enghien-les-Bains, pour son Centre des arts, auprès de la Direction régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France pour l'année 2019, au titre de la résidence musicale avec l'ensemble Sound Initiative et au titre de la résidence chorégraphique avec Vincent Dupont (Compagnie J'y pense souvent) à hauteur de 22 000 euros	Monsieur PENAVAIRE
12. Création de tarifs pour des stands de démonstration et les nouveaux projets PIDSTech & Workshops du festival PIDS	Monsieur PENAVAIRE

V. AFFAIRES TECHNIQUES

13. Acquisition par la commune d'ENGHIEN LES BAINS des volumes 7, 8, 10, 12, 13, 16, 18, 19, 22, 24 issus de la division en du terrain cadastré AC 103 et 461 et correspondant au passage sous porche et à la cour arrière de l'immeuble reconstruit au 5 rue de l'Arrivée à Enghien-les-Bains	Monsieur le Maire
14. Cession du bâtiment C situé dans la copropriété sise 4 rue de Mora à Enghien-les-Bains, cadastrée AC 205, au profit de la SCI CAPMORA, en vue de sa transformation en un immeuble de bureaux	Monsieur le Maire
15. Cession de la propriété cadastrée AD 6, sise 19 boulevard d'Ormesson à Enghien-les-Bains, au profit du promoteur PITCH IMMOBILIER, en vue de la réalisation d'une opération immobilière	Monsieur le Maire
16. Cession des biens situés 70 rue du Général de Gaulle et 1 boulevard du Lac à Enghien-les-Bains, au profit du promoteur NEXITY, en vue de la réalisation d'une opération immobilière	Monsieur le Maire
17. Octroi d'une garantie des emprunts à souscrire par le bailleur social FREHA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations	Monsieur le Maire
18. Habilitation du Maire à déposer et signer un permis de démolir concernant le pavillon sis 11 boulevard Cotte dans le cadre de l'extension de l'Ecole RIET	Monsieur le Maire
19. Enquête publique – approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Croult, Enghien, Vieille-Mer	Monsieur le Maire
20. Adhésion au SEDIF de la commune de Seine-Port (77) et d'Est Ensemble (pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec)	Monsieur HANET

VI. QUESTIONS DIVERSES

Enghien-les-Bains, le 27 septembre 2019

Le Maire,
1er Vice-président
du Conseil départemental du Val d'Oise,

Philippe SUEUR